



## Kilimandjaro Top Managers, 5<sup>ème</sup> Edition

# LA PRISE EN COMPTE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES DANS LA SOUS-TRAITANCE

**Hôtel SAWA  
10 décembre 2015  
Douala, Bonanjo.**

**NB : Ce document déroule respectivement les présentations des intervenants aux panels 1 & 2 ayant donné leur accord pour diffusion.**



---

## **SOUS-THEME 1**

---

# **STRATEGIES DES DONNEURS D'ORDRE POUR L'IMPULSION DE LA RSE DANS LEUR SPHERE D'INFLUENCE**



**Arnold MOUANGUE**

**Manager, Communication & Community Relations**  
**GRUPE ALUCAM**

## ALUCAM, 60 ans de parcours industriel

## Groupe Alucam : Historique

**Décembre 1954** : Création du partenariat Aluminium Pechiney – Gouvernement du Cameroun

**1954** : Création d'Alubassa

**Février 1957** : Entrée en production d'Alucam avec 55 000t/an

**Mars 1962** : Première production par Socatral de tôles pour le marché camerounais

**1981** : Extension de l'usine d'électrolyse de 55 000 à 90 000 t/an

**2003** : Acquisition de Pechiney par Alcan

**2007** : Acquisition d'Alcan par Rio Tinto

**2014** : Cession des parts de Rio Tinto Alcan au Gouvernement

**Capacité** : 100.000 tonnes par an

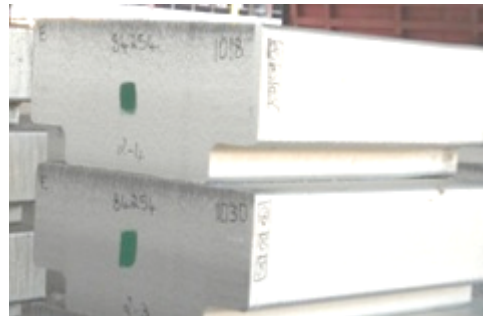
**Employés** : 571

**Sous-traitants** : 310

**Emplois indirects** : 984



Lingot 16 kg



Lingot « T » 850 kg

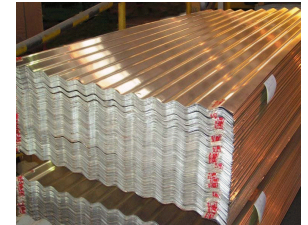


Plaques pour laminage

## Les filiales industrielles

### Socatral

- À l'aide d'une technique de laminage, cette filiale produit des bobines d'aluminium qui servent à la fabrication des tôles ondulées et bacs de toiture d'une part et des disques pour articles de ménage d'autre part.
- **Sa capacité de production annuelle est de 30 000 tonnes.**



## Les filiales industrielles

### Alubassa

Créée en 1957 et produit :

- Des ustensiles de cuisson adaptés à différents feux
- Des ustensiles de transport et de conservation des aliments
- Des ustensiles de présentation à table
- Des accessoires de fixation des tôles de couverture
- Des disques

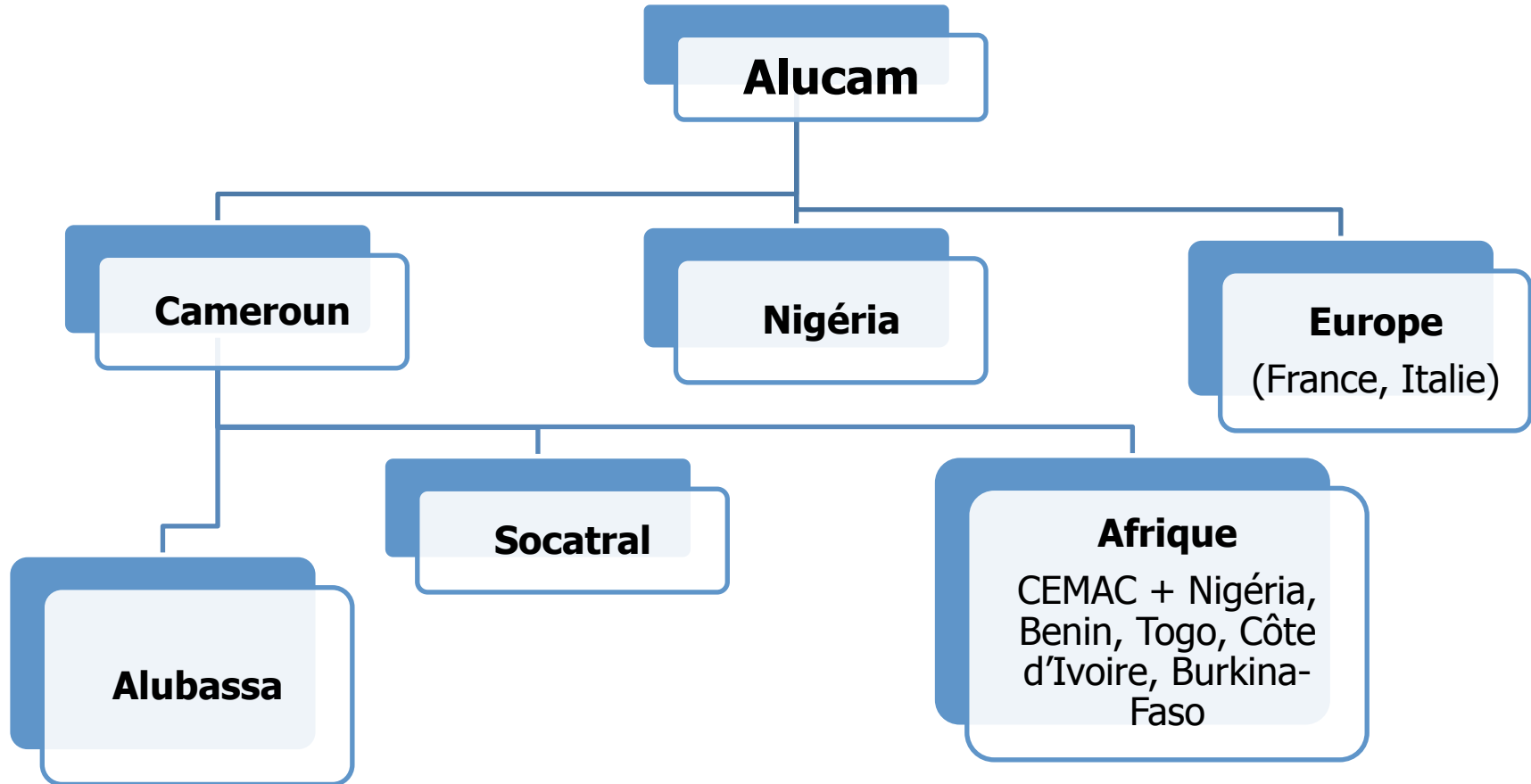
Les casseroles d'Alubassa font partie du décor des cuisines camerounaises

- **450 tonnes d'articles de ménage vendus en 2014 au Cameroun, au Nigéria et en zone CEMAC**





## Nos marchés



GRUPE ALUCAM



## Economie et communautés

### Retombées socioéconomiques

#### Chiffres de 2014

- 67,25 Milliards FCFA de matières premières y compris l'électricité
- 4,8 milliards de FCFA sur les investissements
- 22,06 milliards de FCFA de taxes
- 12,2 milliards de FCFA de services externes
- 37,55 milliards de FCFA pour les achats locaux et étrangers
- 9,66 milliards de FCFA pour les salaires et charges sociales
- Contribution au budget annuel de l'Etat.



## Economie et communautés

### Actions de développement durable

- Installation de 50 puits par forage d'eau potable dans plusieurs villages et 15 autres dans les écoles + des latrines
- Création d'une nouvelle décharge communale pour la ville d'Edéa
- 220 partenaires et fournisseurs locaux
- Financement de microprojets pour les jeunes d'Edéa
- Contribution au développement de l'énergie électrique au Cameroun
- Augmentation de la capacité opérationnelle des sous-traitants
- **Contribution aux activités communautaires depuis 2007:**

**1,9 milliard de FCFA**



## Nos certifications

- Certification ISO 9002 : 1994
- Certification ISO 14001 : Juillet 2005
- Certification OHSAS 18001 : Octobre 2005
- Certification Intégrée (3 normes) : Avril 2008



Ces reconnaissances placent Alucam parmi les meilleures de sa catégorie dans le monde.



# Relation Groupe Alucam et les entreprises de sous-traitance



## Exigences envers les sous-traitants dans le cadre des contrats

### Extrait de l'art 24 d'un contrat de prestations

#### 24 ENVIRONNEMENT –SECURITE –SANTE- FISCALITE

Le Prestataire s'engage à respecter la législation et la réglementation en vigueur et notamment les dispositions habituellement appliquées dans le métier sur l'hygiène et la sécurité ainsi que le droit de l'environnement, et ce que le Prestataire intervienne seul sur le Site ou simultanément avec d'autres fournisseurs ou prestataires et à respecter toutes les conditions qui lui seraient imposées par un règlement particulier sur le Site, tel que la Charte contractuelle d'intervention et/ou le programme de gestion ESS.

Le Prestataire est seul responsable de son personnel, il doit donc s'assurer que celui-ci a pris connaissance : i) du règlement intérieur, ii) des consignes de sécurité, iii) des règlements particuliers notamment les règles concernant le port des équipements et protections individuelles.

**Le Prestataire doit se soumettre à toutes les obligations fiscales liées à son activité. Il sera directement responsable des infractions fiscales du fait de l'exercice d'une activité économique imposable.**

Outre les dispositions légales et réglementaires, le Prestataire s'engage à respecter les consignes et procédures établies par Alucam en matière d'environnement et de qualité.



## Soutien d'Alucam à l'amélioration des conditions socio-économiques de ses sous-traitants

- Typologie d'entreprises de sous-traitance
- Système de management intégré
- Approche de formation et acquisition de compétences



## Typologie d'Entreprises de sous-traitance

Permanententes

- \_ Intérim
- \_ Support aux opérations de production, maintenance et services support dans le long terme

Semi-Permanententes

- \_ Prestations sous-traitées de toute nature
- \_ Prestations demandant un renouvellement périodique annuel ou semestriel

Temporaires

- \_ Prestations de type chantiers : rénovation, interventions de maintenance ponctuelles

Fournisseurs

- \_ Fourniture de produits dangereux ou présentant un risque pour la Santé, la sécurité et l'environnement

# Systeme de management Intégré HSEQ\_MS

## Vue d'ensemble

Le HSEQ MS est le système de gestion intégrée Santé, Sécurité, Environnement et Qualité.

Elle est constituée de **17 éléments** inter-reliés, qui couvrent les normes ISO 14001 (Environnement) ; ISO 9001 (Qualité); OHSAS 18001 .

Chaque élément de cette norme comprend plusieurs clauses qui décrivent les exigences minimales pour répondre à chaque objectif.

La réussite de la mise en place du HSEQ MS repose donc sur un leadership partagé par tous.

**Élément 7**  
**Gestion des**  
**fournisseurs et**  
**des**  
**entrepreneurs**

**Élément 6**  
**Formation,**  
**compétences**  
**et**  
**sensibilisation**

### Contexte et Information

L'achat de produits, d'équipements, de services et de main d'oeuvre peut impliquer ou engendrer des risques HSEQ significatifs pour votre unité d'affaire. Un processus robuste est nécessaire afin de contrôler leurs impacts potentiels ainsi que de maintenir et améliorer les performances HSEQ.

### Contexte et Information

Tous les salariés, entrepreneurs et visiteurs de votre site doivent être mis au courant des risques de HSEQ qu'ils peuvent rencontrer en effectuant leurs activités de travail et être sensibilisés à l'aide de la formation appropriée.





## Approche de formation et acquisition de compétences

### Identification du besoin :

Via le Plan de prévention en collaboration avec le propriétaire des lieux

### Formation, Compétences :

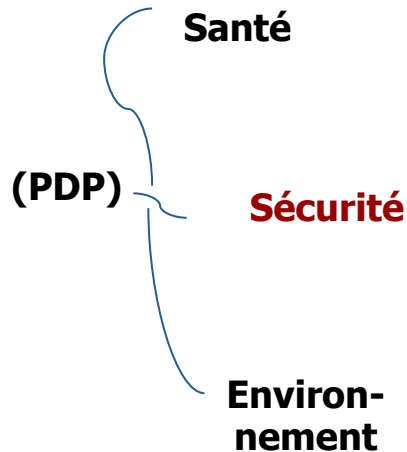
- \_ Formation en salle
- \_ Formation spécifique au secteur d'affection
- \_ Validation de l'acquisition des savoirs par les tests pratiques et à l'issue de la période d'accompagnement
- \_ Les sous-traitants participent de facto à tous les rituels LEAN et ont le même niveau d'exigence que les employés d'Alucam.

### Enregistrement :

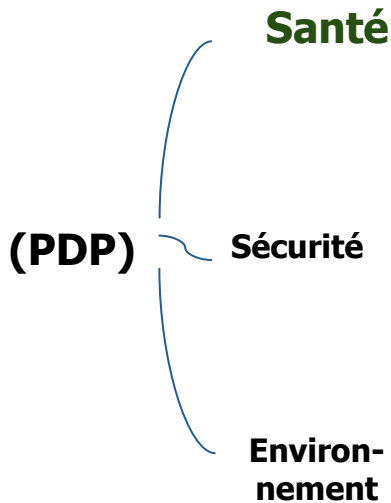
- \_ Introduction dans notre base de données de formations (GIF)
- \_ Enregistrement dans notre fichier de suivi qui gère les alertes en termes de période de renouvellement des savoirs

### Management Visuel :

- \_ Chaque employé détient un badge portant tous les éléments de preuves de formation sécuritaires requises et suivies



## Approche de formation et acquisition de compétences



### Moyens de contrôle et de mesures :

- \_ Mesures de l'exposition des employés à fréquence réduite

### Sensibilisations liées aux dangers et risques :

- \_ Sensibilisation spécifique au secteur d'affection
- \_ Validation de la compréhension

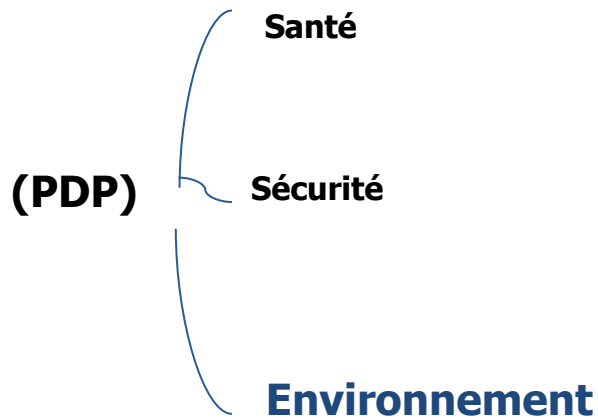
### Médecine du travail :

Il est exigé aux employés de la sous-traitance de faire des visites médicales réglementées sous le contrôle d'Alucam

### Enregistrement et suivi :

- \_ Suivi individuel de l'exposition des employés
- \_ Enregistrement dans notre fichier de suivi qui gère les alertes en termes d'exposition

## Approche de formation et acquisition de compétences



Les sous-traitants sont soumis aux règles de respect de l'environnement et au même plan de gestion des déchets que tous les employés du site :

- Tri
- Maîtrise des déversements.

## Soutien d'Alucam à l'amélioration des conditions socio-économique de ses sous-traitants

Procédure de passation des marchés :

Cette procédure existe, ainsi le Groupe Alucam possède une liste des sous-traitants approuvés et qui sont classés par catégorie.

- Mise à disposition d'un cahier des charges
- Faire une check-list des dossiers commandes
- Dépouillement des offres Opex et Capex par une commission interne
- Mise en concurrence des soumissionnaires
- Codification dérogation des commandes
- Lancement d'appels d'offres
- Validation commandes avec paramétrage envoi par mail

## Soutien d'Alucam à l'amélioration des conditions socio-économique de ses sous-traitants

Mise en conformité :

La liste d'éléments (patente, CNPS, assurances, moyens logistiques etc...) exigibles pour la création d'un sous-traitant suffit pour mettre en règle tout prétendant à l'agrément comme fournisseur chez Alucam.

## Suggestions aux PME sous-traitantes pour un accès facile aux marchés

- Etre en règle avec l'administration fiscale et la CNPS
- Respecter les réglementations en vigueur
- S'assurer de la compétence de ses agents
- Se spécialiser dans un domaine précis au lieu de se disperser
- S'orienter vers les créneaux porteurs
- S'accrocher à l'innovation
- Etre force de propositions
- Avoir du matériel de travail approprié
- Faire des regroupements pour être plus grand.

---

## **SOUS-THEME 2**

---

# **REPONSES AUX EXIGENCES SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET FISCALES DES DONNEURS D'ORDRE PAR LES PMEs : DIFFICULTES ET PERSPECTIVES**



## Alain NJANTOU

Directeur Général, SBIP & Secrétaire Général de  
l'Association des Entreprises de Sous-Traitance du  
Cameroun (ADESCAM)

SBIP



## I- Présentation des entreprises

<b>Logo</b>		
<b>Création</b>	28 Novembre 2000	
<b>Secteur d'activités</b>	<b>Traitement de surface &amp; Echafaudages</b>	
<b>Prestations offertes</b>	Construction, Réalisation, Application et/ou Installation des systèmes	
	Bureau d'Etudes, Ingénierie, Audit, Formation, Management de Projet, Contrôle, Inspection & Conseils	
	<b>1. Protection contre la corrosion</b>	
	<b><u>Peintures &amp; Revêtements</u></b> : Industriels, Bâtiments, Marins, Spéciaux (Ignifugeage, Calorifugeage, Métallisation, Poudre, Sols, etc.).	
	<b><u>Protection cathodique</u></b> : Anodes, Courants imposés, ...	

SBIP

<b>Prestations offertes</b>	<b>2. Réparation des fuites et renforcement des pipes sous-pression sans arrêt de production</b>	
	<b>3. Structures et pipes en matériaux composites</b>	
	<b>4. Echafaudages &amp; nacelles</b>	
<b>Effectif</b>	<b>Permanents : 10</b>	<b>Permanents : 05</b>
	<b>Temporaires : 15 +</b>	<b>Temporaires : 03 +</b>
<b>Principaux Clients-Donneurs d'ordre</b>	<b>PERENCO – ADDAX – COTCO – SONARA – SCDP – TOTAL – CAMRAIL – COMETAL – FRIEDLANDER – NOCORRO – Brasseries du Tchad – SOCAVER – GUINNESS – SICIM – FOURE LAGADEC – ATLANTIC – Etc.</b>	

SBIP

## II- Principales exigences des donneurs d'ordre dans le cadre des contrats/offres de service

<b>Sociales</b>	<p>Obligation de présentation des quitus sociaux (CNPS) du personnel employé.</p> <p>Encouragement à l'emploi du personnel local dans la zone de localisation du site de travail.</p> <p>Consommation des produits locaux non interdits par la législation.</p>
<b>Fiscales</b>	<p>Obligation de présentation des quitus fiscaux, sociaux et administratifs généralement considérés comme critères éliminatoires.</p>
<b>Environnementales</b>	<p>Sensibilisation sur la connaissance du site et de son environnement.</p> <p>Maîtrise des produits à utiliser (FDS et FT).</p> <p>Installation des protections anti-pollution.</p> <p>Ségrégation, évacuation et traitement des déchets.</p>

### **III- Difficultés liées à la réponse au cahier de charges/exigences des donneurs d'ordre**

- 1. La méconnaissance par certains donneurs d'ordre (rédacteurs de cahier des charges) des spécificités et évolutions des métiers.**
- 2. La concurrence déloyale.**
- 3. Le système de notation.**
- 4. Le délai de règlement des prestations.**
- 5. L'inadéquation exigences/coûts/délais.**
- 6. La quasi impossibilité d'obtenir des crédits auprès des banques.**
- 7. La PME finance le DO.**

## IV- Contributions de vos donneurs d'ordre pour faciliter la réponse à leurs attentes

Elles sont soit inadaptées soit inexistantes.

## V- Suggestions pour une amélioration de la qualité des rapports entre sous-traitants et donneurs d'ordre

1. AO (de préférence sectoriel) avec exigences sur la veille technologique à faire rédiger dans un premier temps par des Experts métier qui se chargeront par la suite de former et transférer les compétences au personnel désigné du DO. Idem pour l'exécution des prestations.
2. Pour des petites et moyennes commandes/contrats, passer nécessairement par le principe d'agrément sectoriel des entreprises avec audit ***rigoureux*** et ***impartial*** préalable pour permettre aux plus petits et/ou nouveaux d'acquérir des compétences et de grandir.

3. **Mercuriale sectorielle avec principe de coût minimum.**
4. **Création d'une tripartite DO-Banque-Prestataire dans le but de désengager, auprès de la Banque, le Prestataire des frais financiers supplémentaires en cas de dépassement des délais de règlement des factures conformes.**



**Isidore KEMAWOU FOTABONG**

**Responsable QHSE & Logistique**  
**INSTRUMELEC**



## I- Présentation de l'entreprise (date de création, secteur d'activité, prestations offertes, etc.)

**1. Date de création** : 2003

**2. Secteur d'activité** : Bâtiment et Travaux Public

**3. Prestations offertes** :

- Electricité industrielle et tertiaire
- Efficacité énergétique
- Automatismes et informatique industrielle
- Maintenance (SAV)

**4. Effectifs** : 35 employés



## 5. Principaux clients :

- ORANGE CAMEROUN
- MTN
- ALUCAM
- CIMENCAM
- SNH
- CFC
- TOTAL
- TRADEX
- SODECOTON
- FEICOM/Collectivités territoriales décentralisées

## II- Principales exigences (sociales, fiscales et environnementales) des donneurs d'ordre dans le cadre des contrats/offres de service

### 1. Exigences sociales :

- Effectif et qualification du personnel :
  - Effectif et qualification du personnel d'encadrement : Nombre d'ingénieurs affilié à l'ordre des d'ingénieurs, nombre d'années d'expériences
  - Effectif et qualification du personnel technique d'exécution
  - Effectif et qualification du personnel d'appui : Existence d'un responsable QHSE dédié, ...
- Respect de la réglementation par apport :
  - A l'âge minimal requis à l'embauche
  - A la durée légale du travail
  - Au salaire minimum
- La mise en œuvre des procédures de lutte contre toutes formes de harcèlement et de discrimination au travail

- La mise en œuvre d'un système d'amélioration continue
- L'existence d'un programme de conformité (lutte contre la corruption...)
- Conditions de travail :
  - Locaux et localisation
  - Contrat de travail
  - Inscription à la CNPS de l'ensemble du personnel
  - Assurance : maladie, responsabilité civile, Tout Risque chantier
  - Représentation syndicale et existence de mutuelles
- Economique et financière :
  - Capacité d'auto financement
  - Domiciliation bancaire
  - Expériences des travaux similaires



## II- Principales exigences (sociales, fiscales et environnementales) des donneurs d'ordre dans le cadre des contrats/offres de service

### 2. Exigences fiscales :

- Chiffre d'affaire :
- Présentation des bilans certifiés des dernières années
- Mise à disposition du dossier fiscal :
  - Patente de l'exercice fiscale en cours
  - Plan de localisation
  - Registre de commerce
  - Attestation CNPS
  - Non exclusion des marchés publics
  - Certificat de non faillite
  - Attestation de non redevance
  - Carte de contribuable

## II- Principales exigences (sociales, fiscales et environnementales) des donneurs d'ordre dans le cadre des contrats/offres de service

### 3. Exigences environnementales :

- Disponibilité d'une ressource dédiée aux HSE
- Réalisation des études d'impact environnemental
- Mesures préventives relatives à la sécurité au travail :
  - Plan de prévention HSE
  - Politique HSE
  - Plan d'analyse des risques
  - ...
- Traitement des déchets
- Evaluation des fournisseurs et sous-traitants

## III- Difficultés liées à la réponse au cahier de charges/exigences des donneurs d'ordre

### 1. Difficultés d'ordre financière :

- Coût élevé de la constitution des dossiers
- Faible accompagnement des banques
- Prix imposés unilatéralement par les donneurs d'ordre généralement très bas, ne tenant pas compte des marges des sous-traitants

### 2. Difficultés administratives :

- Lourdeurs administratives des services de l'état
- Corruption
- Délais de réponse parfois très court

## III- Difficultés liées à la réponse au cahier de charges/exigences des donneurs d'ordre

### 3. Difficultés d'ordre structurel :

- Faible capacité d'autofinancement des PME
- Faible capacité des PME à attirer et à retenir un personnel expérimenté et compétent face aux multinationales
- Absence de transparence dans les mécanismes d'attribution des marchés
- Concurrence déloyale des entreprises fictives ou créées pour la circonstance par les employés des donneurs d'ordre
- Corruption des employés impliqués dans le processus d'attribution des marchés
- Faible capacité des PME à s'engager efficacement sans accompagnement dans la mise en œuvre de la démarche qualité





## **IV- Contributions de vos donneurs d'ordre pour faciliter la réponse à leurs attentes (procédures de passation des marchés/contrats, formations, couverture sociale-CNPS, assurances, etc.-, exigences en matière de salaire minimum, délais de règlement des factures/prestations, etc.)**

Cette contribution est quasi inexistante. L'on peut au contraire constater que les pratiques des donneurs d'ordre compliquent d'avantage les choses. On peut, entre autres, noter :

INSTRUMENTEC

1. Le non-respect des délais de paiement contractuel,
2. La primeur est presque toujours accordée à la composante prix au détriment de toutes les autres composantes y compris la RSE.

## V- Suggestions pour une amélioration de la qualité des rapports entre sous-traitants et donneurs d'ordre

La mise en œuvre partielle ou totale des propositions ci-dessous pourrait contribuer à améliorer de la situation :

1. Restructurer la BSTP en un organisme indépendant d'évaluation, de mise à niveau et d'accréditation des sous-traitants par taille et par secteur d'activité,
2. Définir un corpus de bonnes pratiques dans la relation inter-entreprises et communiquer un classement annuel des meilleures et des pires entreprises par taille et par secteur d'activités. Les résultats et les critères d'évaluation doivent être mis en ligne et actualisés au moins chaque trimestre.

3. Encourager, voir obliger les principaux donneurs d'ordre à travailler exclusivement avec les sous-traitants accrédités (envisager des mesures incitatives),
4. Faire adopter des textes de lois obligeant les donneurs d'ordre à respecter leurs engagements notamment en matière des délais de paiement,
5. Créer un fond alimenté par les principaux donneurs d'ordre et l'Etat pour améliorer la formation du personnel des sous-traitants a travers la BSTP,
6. Développer les rencontres entre donneurs d'ordres et sous-traitants pour permettre un meilleur dialogue,
7. Créer un organe de médiations inter-entreprises

Il convient de rappeler qu'aucune solution ne peut être efficace sans une véritable lutte contre la corruption aussi bien dans le secteur privé que public.



**Aimé Serge BEKOBÉ**

**Responsable d'Agences Littoral et Sud-ouest  
DAK SERVICES**

## I- Présentation de l'entreprise (date de création, secteur d'activité, prestations offertes, effectif, principaux clients-donneurs d'ordre-)

RAISON SOCIALE	DAK SERVICES
SIEGE SOCIAL	DAOUALA
DATE DE CREATION	2007
FORME JURIDIQUE	SARL
CAPITAL SOCIAL	300 000 000
ACTIVITE PRINCIPALE	GARDIENNAGE
DIRECTEUR GERANT	DIEYE ABDEL KADER
NOMBRE D'EMPLOYES	1 800
N° ET DATE D'AGREEMENT	2008/366 DU 10 NOV 2008



## - NOS PRESTATIONS :

- Mise à disposition des agents de sécurité
- Mise à disposition des agents d'interventions
- Mise à disposition des maitres-chiens et chiens
- Mise à disposition des standardistes
- Mise à disposition des opérateurs radio et vidéo
- Installation de système d'alarme anti intrusion.....

## - NOS CLIENTS-DONNEURS D'ORDRE :

- Organisations internationales (PAM, PNUD, OAPI, IFORD.....)
- Missions diplomatiques (Ambassade de France, d'Italie, d'Espagne, de Belgique.....)
- Organisme de Coopération et ONG (Agence Française de Développement, WWF.....)
- Administrations Publiques (CRTV, Centre Pasteur de Yaoundé, SNH.....)
- Sociétés Privées (COTCO, SGC, SCB, SOCADA.....)

VIGILE

COMMANDO

MAITRE-CHIEN

RADIO-OPERATEUR



DAK SERVICES





## II- Principales exigences (sociales, fiscales et environnementales) des donneurs d'ordre dans le cadre des contrats/offres de service

### - Exigences Sociales

- Immatriculation des Employés à la CNPS
- Reversement des cotisations sociales (pensions vieillesse, allocation familiale et accident de travail)
- Départ en congé annuel des agents mis à la disposition de ces derniers
- Les agents doivent subir la visite systématique d'embauche
- Suivi des départs en congé de maternité
- Détermination du salaire net à percevoir d'accord parties
- Formation des agents de sécurité (secourisme, conduite défensive, sécurité incendie.....)
- Respect des délais de paiement des salaires.
- Assurance maladie (Cotco)
- 13<sup>ème</sup> mois de salaire (Wartsila)



## - Exigences fiscales :

- Reversement des taxes collectées auprès de ces derniers
- Respect des exigences fiscales en matière de facturation et de retenue à la source
- Respect des exigences légales liés au régime d'imposition (renouvellement de le patente, carte de contribuable, délivrance d'attestation de non redevance....)

## - Environnementales :

- Assainissement du chenil (enterrement des dépouilles des chiens.)
- Politique de réduction du gaspillage à travers le recyclage du papier
- Assainissement de l'espace de travail (vidange des fosses sceptiques)

### III- Difficultés liées à la réponse au cahier de charges/exigences des donneurs d'ordre

- Difficultés inhérentes au secteur d'activités : la ressource humaine :
  - De nos jours, certaines personnes ne considèrent pas le gardiennage comme un métier où ils peuvent faire carrière ils constituent donc un personnel de passage.
  - La plupart sont des chercheurs d'emploi qualifiés au chômage qui attendent une meilleur opportunité.
  - D'autres encore sont des étudiants qui exercent l'activité afin de subvenir à leur besoin et aussi à financer la préparation des concours



## - Conséquences directes :

- Retard
- Abandon de poste
- Absence
- Démission

## - Difficultés liées au donneur d'ordre

- Non respect des délais de règlement
- Retenues arbitraires à la source par ces derniers au mépris des dispositions contractuelles

## IV- Contributions de vos donneurs d'ordre pour faciliter la réponse à leurs attentes (procédures de passation des marchés/contrats, formations, couverture sociale-CNPS, assurances, etc.-, exigences en matière de salaire minimum, délais de règlement des factures/prestations, etc.)

### - Procédures de passation des marchés et contrats

- En ce qui concerne l'Etat et ses démembrements, elle se fait par appel d'offre public à travers les journaux et le MINMAP
- En ce qui concerne les personnes physiques ou morales, elles procèdent très souvent par appel d'offre restreinte. Dans tous les cas, un cahier de charge est annexé à l'appel afin de préciser les conditions générales de soumission.

## - Formation :

- En ce qui concerne les formations spécifiques à l'activité du donneur d'ordre, ce dernier prend généralement en charge les formations supplémentaires de nos préposés (utilisation du scanner, contrôle des avions à l'embarquement, contrôle de la qualité du carburant .....).
- Les formations basiques telles que le secourisme, conduite défensive, incendie à la charge de l'entreprise doivent être justifiées par un certificat délivré par un organisme reconnu (Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'ASECNA, pompier et autre ....)

## - Couverture sociale CNPS et assurance :

- Mise à la disposition des donneurs d'ordres des DIPES et quittances des paiements des cotisations de nos préposés ceci à la demande.
- Affiliation spontanée à la CNPS des agents mis à la disposition des donneurs d'ordres.
- Mise à disposition des donneurs d'ordre de l'attestation pour soumission.
- Mise à la disposition des donneurs d'ordres d'une copie d'une attestation d'assurance en responsabilité civile chef d'entreprise valide.

## - Salaire minimum :

- Les donneurs d'ordres lors de l'élaboration de la convention peuvent exiger un niveau de rémunération minimum toujours supérieur au minimum légal.
- Accorder des primes exceptionnelles généralement attachées à la bonne exécution du contrat.
- Dans le cadre du contrôle, le donneur d'ordre vérifie les bulletins de paie de nos préposés afin de s'assurer du respect des clauses contractuelles.

## - Délais de règlement des factures :

- Les dispositions contractuelles stipulent toujours les délais de règlement qui peuvent être d'avance, dès réception, à 30 jours, mais difficilement respectées par certains.

## V- Suggestions pour une amélioration de la qualité des rapports entre sous-traitants et donneurs d'ordre

### - Réorganisation du secteur d'activité :

- Implication de l'Etat dans l'assainissement du secteur (fermeture des sociétés qui fonctionnent illégalement et créent une concurrence déloyale, réduction de la pression fiscale à travers la révision des dispositions de la lettre du 30/05/12 du Ministère de Finance portant retenue à la source de 5.5% du CA sur les prestations à faible marge que nous réalisons)
- Respect des dispositions contractuelles concernant les délais de règlement et les retenues à la source sous prétexte de réparation de préjudice.
- Mise en place d'une plate forme par la création d'un syndicat du patronat des sociétés de sécurité qui pourront trouver des solutions pour faire du gardiennage un métier au même titre que tous les autres métiers.





**Janvier KENGNE**

**DIRECTEUR GENERAL  
COPROTEV SARL**

## I- Présentation de l'entreprise

Créée en 2003, la coopérative pour la protection de l'environnement est un bureau d'étude spécialisé dans l'ingénierie environnementale et sécuritaire.

Avec un effectif de 11 employés, elle est organisée autour de trois activités notamment l'environnement, le BTP et l'informatique.

Les différentes prestations offertes sont:

- Evaluation environnementale
- Etude de danger
- Etude de conception, réalisation des ouvrages d'art, vérification de structure et topographie
- Conception exploitation et maintenance des systèmes logiciels et réseaux

Ses principaux clients-donneurs d'ordre sont : Groupe BOCOM, PETROLEX, TRADEX, CAMOCO, SONARA, SOCAPALM

## II- Principales exigences (sociales, fiscales et environnementales) des donneurs d'ordre dans le cadre des contrats/offres de service

- Disposer d'un plan et d'une équipe de managers QHSE
- Respecter la législation de travail
- Avoir un dossier fiscal à jour
- Avoir un bon track-record (bonne performance dans la gestion financière)
- Justifier d'une bonne expérience dans la prestation

### III- Difficultés liées à la réponse au cahier de charges/exigences des donneurs d'ordre

- La prise en compte des coûts du management QHSE dans le coût global de la réalisation
- Les coûts liés l'élaboration et la mise en place du système de management intégré (SME, SMQ, SMSST)



## IV- Contributions de vos donneurs d'ordre pour faciliter la réponse à leurs attentes

Ils ne contribuent pas à l'atteinte de leurs attentes

## V- Suggestions pour une amélioration de la qualité des rapports entre sous-traitants et donneurs d'ordre

- Respect des délais de règlement des factures/prestations
- Transparence dans les procédures de passation des marchés/contrats
- Former toutes les parties prenantes y compris les sous traitants dans leur politique RSE
- Exiger la couverture sociale-CNPS des employés des sous traitants
- Veiller au respect de la couverture sociale-CNPS, assurances, etc.-, exigences en matière de salaire minimum

**Merci pour votre attention**